La déontologie de la profession immobilière et la non-discrimination à l'accès au logement - Classe Virtuelle

Immobilier Commerçant - 2025

CCI FORMATION
CCI GRENOBLE

En résumé

Engagez-vous pour une pratique immobilière responsable et inclusive !
Cette formation vous aidera à maîtriser les règles éthiques du secteur, à prévenir les discriminations, et à promouvoir un accès au logement sans préjugés au sein de votre agence.

Objectifs :

Identifier les règles éthiques de la profession immobilière.
Faire respecter les valeurs de la profession au sein de son agence.
Repérer les situations de discrimination dans l'accès au logement.
Adopter les bonnes pratiques professionnelles pour garantir la non discrimination à l'accès au logement.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Agents immobiliers, futurs agents immobiliers, directeurs, négociateurs, commerciaux, vendeurs, mandataires, consultants et toute personne amenée à commercialiser des mandats.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 8 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur, expert dans le domaine de l'immobilier.
Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

370 €

Net de taxe par personne

T6 DEONTODRISCRICV 21-C24

2 demi-journées de 3h30 | Formation à distance | Classe virtuelle

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter

Le contenu

1. La loi ALUR

Les apports de la loi ALUR et de son décret du 28 août 2015.
L'éthique et de déontologie de la profession immobilière.
La non-discrimination à l'accès au logement.

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
LRQA CERTIFIED ISO 9001
DATADOCKÉ n° 008 743 4
La Région Formation

2. Les bonnes pratiques

Les bonnes pratiques à intégrer au sein de l'agence – partage d'expériences.
Comment appliquer les articles du code de déontologie de la profession au quotidien.

Les étapes clés pour s'assurer de la non-discrimination lors de l'accès au logement

La transaction.
La location.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Cette formation est organisée à distance, en classe virtuelle via la solution TEAMS.
Un lien d'accès, un guide d'utilisation pour votre première connexion ainsi que les coordonnées des supports pédagogiques et techniques vous seront communiqués par e-mail en amont de la formation.

Matériel requis

Disposer d'un ordinateur avec une connexion à Internet, d'une webcam et d'un système audio.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.
Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.
Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Le suivi de l'action se fera à distance avec le formateur qui attestera de la présence des stagiaires.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.